TEP02004

Pompes de relevage des condensats

Tec pumps — Pompes de relevage des condensats

Caractéristiques fonctionelles et instructions d' installation

Position de montage à éviter

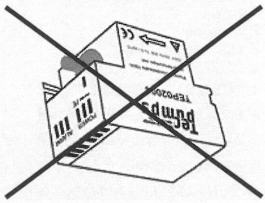

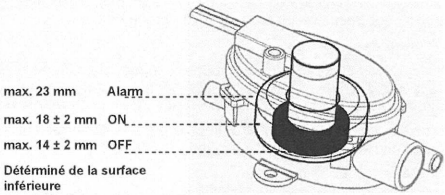

ÉTENDUE DU SERVICE

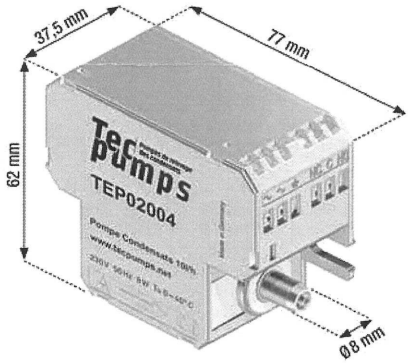

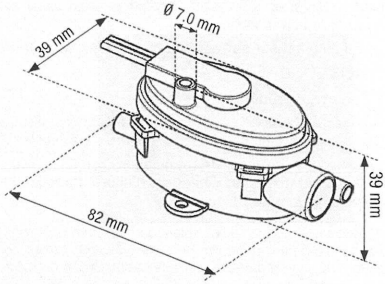

Pièces détachées

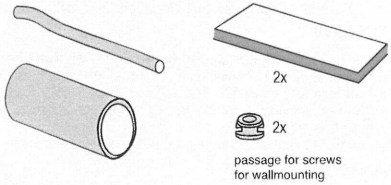

Example de connection

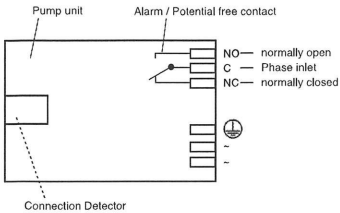

Débit de refoulement

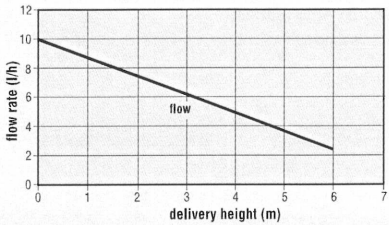

CBM · 3 rue Jules Verne · F-33187 le Haillan le Cedex · Tel. +33 (0) 556 08 62 59 · Fax +33 (0) 556 42 58 15 · www.tecpumps.net

FRANCAIS

La pompe de condensats TEP02004 peut être intégrée dans les climatiseurs, les appareils mini-splits, au plafond ou muraux.
Elle est composée de deux éléments: bloc-pompe et module à flotteur.

Caractéristiques techniques:

Débit max:	10 l/h
Hauteur max. de refoulement:	10 m
Hauteur max. d'aspiration:	1,5 m
Tension:	230 V/50-60 Hz
Puissance absorbée:	
En fonctionnement	8 W
En veille	1 W

1. MISE EN SERVICE

1.1 Raccordement éléctrique

Relier la ligne d'alimentation (présentant une section de 3 x 0.75 mm^2) du bloc-pompe au secteur.

1.2 Raccordement éléctrique du circuit d'alarme

ATTENTION: La commande comporte un contact de commutation normalement fermé.

Tension max. 230 VCA/VCC, courant de commutation max. 8A admissible avec la charge ohmique.

Nous vous recommandons d'utiliser ce contact pour interrompre la production de froid et comme protection contre le risque de débordement (relais et contacteur éléctromagnétique)

1.3 Prise d'eau

Dans le cas d'appareils mini-split muraux, le module à flotteur est raccordé à l'extrémité de la conduite de décharge avec le tuyau joint. Dans le cas d'autres modèles, le raccordement a lieu au niveau de la sortie latérale du réservoir à condensats. Utiliser un tuyau de diamètre normal 6 pour les conduites d'aspiration et de refoulement vers la pompe.

Le bloc-pompe doit être monté de manière à être protégé contre les contacts avec d'autres surfaces. Le montage dans des locaux humides ou non protégés contre le gel est interdit.

1.4 Installation et fixation

La fixation de la pompe, le bloc ne devant pas être en contact avec d'autres éléments, se fait au moyen de l'hadésif double face et des encoches prévues. Laisser un espace vacant autour du bloc-pompe afin que la pompe puisse refroidir en cas de service prolongé. Ne pas isoler le bloc-pompe.

Le module à flotteur doit absolument être place à l'horizontale au moyen du film collant double.

2. UTILISATION

2.1 Remarque générale

Il faut toujours prévoir un réservoir suffisamment haut pouvant recueillir les condensats s'écoulant après l'arrêt provoqué par alarme. La flèche sur le bloc-pompe indique le sens d'écoulement. Assurez-vous que les tuyaux soient correctement raccordés.

Avant mettre le système de relevage en service, il faut nettoyer à fond l'installation avec de l'eau afin d'éviter que des copeaux métalliques et des corps étrangers n'altèrent pas le fonctionnement du système.

2.2 Fonctionnement

Versez de l'eau dans le réservoir du climatiseur. Vérifiez que la pompe se met en marche et s'arrête avec le niveau d'eau correspondant. Pour contrôler le fonctionnement du circuit d'alarme, ajouter de l'eau en permanence jusqu'à ce que l'alarme se déclenche (arrêt du climatiseur, signal d'avertissement, acoustique ou optique etc.)

2.3 Nettoyage

Entretien préventif: Une fois par an avant le début de la saison. Nettoyez le module à flotteur uniquement avec des produits sans alcool. Avant tous travaux au niveau de l'installation, assurez vous que celle-ci, et en particulier le bloc-pompe, est à l'arrêt et hors circuit.

Retirez le couvercle et le flotteur. Nettoyez le module à flotteur et le flotteur.

3. SÉCURITÉ

- Le contact d'alarme empêche le débordement (arrêt du climatiseur).
- ATTENTION!! Le contact sans potential doit toujours être branché!
- Disjoncteur de protection thermique dans le bloc-pompe, arrêt automatique avec: température supérieure 100 °C au niveau de l'entraînement à piston oscillant et remise en marche automatique après refroidissement
- Pompe à la terre
- Èléments du boîtier en matière auto-extenguible

4. GARANTIE

1 an. Cette garantie est valable pour les éléments présentant des dommages de maériel ou des vices de fabrication et est limitée au remplacement ou à la réparation des éléments défectueux. Les frais de travail et tout dommage secondaire éventuel ne sauraient, en aucun cas, être la base d'une réclamation. Les appareils retournés doivent être accompagnés d'une liste complète par écrit des vices constatés.

Nous rejetons toute responsabilité en cas d'installation non conforme ou de non respect des spécifications ou de l'entretien.

Déclaration de conformité

Eckerle Technologies GmbH, Otto-Eckerle-Str. 12A, 76316 Malsch déclare que la pompe de condensats TEP02004 répond aux normes suivantes:

- EN 60 335-1
- EN 55 015

Toutes les données mentionées servent uniquement à décrire le produit et ne sauraient être interprétées comme des propriétés certaines dans le sens juridique. Sous reserve de modifications techniques.

900648 1020/Kraftjungs/0319